1/4 14 mai 2018

Information relative à la protection des données, conformément au Règlement général sur la protection des données de l'UE («RGPD»), destinée aux représentants / agents autorisés de personnes morales

La présente information s'applique aux clients existants et potentiels de Bank Vontobel AG (ci-après «Vontobel» ou «nous»).

Vontobel s'engage à respecter le secret bancaire ainsi que les lois et règlements relatifs à la protection des données, garantissant ainsi la protection et la confidentialité de vos données personnelles. L'information ci-dessous vise à fournir un aperçu de la manière dont nous traitons vos données personnelles et vos droits conformément aux lois et règlements sur la protection des données. Les données spécifiques que nous traitons et la manière dont nous les utilisons dépendent en grande partie des services demandés ou convenus individuellement. Cependant, Vontobel traite des données concernant les particuliers («données personnelles»), y compris des données relatives aux salariés, sous-traitants, actionnaires, partenaires ou toute autre personne déterminée liée à nos partenaires commerciaux («personnes concernées»).

Veuillez également transmettre cette information aux représentants actuels et futurs de votre société, ainsi qu'à toutes les autres personnes concernées sur lesquelles vous nous avez déjà fourni ou allez nous fournir des données personnelles dans le cadre de notre relation d'affaires.

Qui est responsable du traitement des données et qui puis-je contacter à ce sujet?

Le département suivant (y compris ses succursales) est responsable du traitement des données:

Banque Vontobel S.A.

Gotthardstrasse 43 CH-8022 Zurich

Suisse

Téléphone: +41 58 283 71 11

E-mail: vontobel.group@vontobel.com

Vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données pour la Suisse ou pour le Groupe (DPO, Data Protection Officer):

- DPO Groupe: dpo.vontobelgroup@vontobel.com

DPO Suisse: dpo.ch@vontobel.com

Quelle source et quel type de données traitonsnous?

Nous traitons les données personnelles que vous nous transmettez en votre qualité de personne concernée. Nous traitons des données personnelles qui nous ont été ou nous seront fournies par nos partenaires commerciaux existants ou potentiels dans le cadre de notre relation d'affaires.

Si cela s'avère nécessaire pour la fourniture de nos services, nous traitons les données personnelles que nous avons obtenues légalement (p. ex. dans le cadre de la conclusion d'un contrat ou sur la base de votre consentement) de la part d'autres entités au sein du Groupe Vontobel ou d'autres tierces parties (p. ex. bases de données commerciales privées). En outre, nous traitons des données personnelles provenant de sources accessibles au public (p. ex. registres commerciaux et registres d'associations, presse, Internet) que nous obtenons légalement et que nous sommes autorisés à traiter.

Par ailleurs, nous traitons les données personnelles des personnes concernées, telles que le nom, l'adresse et autres données de contact (p. ex. téléphone, adresse e-mail), le titre, la date de naissance, le sexe, la nationalité, l'état civil, les données sur le statut professionnel (salarié / indépendant), les données relatives à l'identification (p. ex. carte d'identité, numéro d'identification fiscale), les données de certification (p. ex. spécimen de signature) et les données afférentes au contrat.

Lorsque nous effectuons des contrôles qui s'inscrivent dans le cadre de nos obligations de diligence, ou lors de la souscription de produits ou de services fournis, des données personnelles supplémentaires peuvent être collectées, traitées et conservées en complément des données susmentionnées (p. ex. informations et profil sur vos connaissances professionnelles ou votre expérience en lien avec des instruments financiers, curriculum vitae, casier judiciaire ou toute autre information accessible au public ou disponible par le biais de fournisseurs tiers).

Information relative à la protection des données, conformément au Règlement général sur la protection des données de l'UE («RGPD»), destinée aux représentants / agents autorisés de personnes morales / 14 mai 2018

Collectons-nous des catégories de données spéciales (art. 3 (c) LPD; art. 9 RGPD)?

S'agissant de la catégorie de données spéciales, nous ne traiterons ces données sur des personnes concernées que dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour l'établissement, l'exercice ou la défense d'un droit légal, pour des raisons d'intérêt public important ou si ces personnes ont expressément autorisé Vontobel à traiter ces données (dans la mesure où cela est admissible légalement). Dès lors, nous pourrions traiter des données biométriques, considérées comme des données sensibles au sens des articles 4 (14) et 9 (1) RGPD. À cet égard, votre consentement explicite sera requis dans le cadre d'une procédure distincte afin d'obtenir une identification biométrique (p. ex. Touch ID) ou autre, aux fins de l'accès à certaines applications.

4. Dans quel but traitons-nous vos données et sur quelle base légale?

Nous traitons les données personnelles susmentionnées conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données de l'UE (RGPD) et à la loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD):

4.1. Pour satisfaire aux obligations contractuelles (art. 13 (2) (a) LPD; art. 6 (1) (b) RGPD)

Les données sont traitées dans le cadre de la prestation de services financiers et bancaires aux fins de l'exécution de nos contrats avec nos clients ou dans le cadre de mesures précontractuelles survenant lors d'une requête. Les buts du traitement de données sont conformes en premier lieu aux produits et services spécifiques et peuvent inclure des analyses des besoins, du conseil, de la gestion de fortune et de l'assistance, ainsi que l'exécution de transactions. Vous trouverez de plus amples informations sur les buts du traitement de données dans les conditions générales et les documents contractuels correspondants.

4.2. Pour respecter une obligation légale (art. 13 (1) (a) LPD; art. 6 (1) (c) RGPD) ou dans l'intérêt public (art. 6 (1) (e) RGPD)

Nous sommes également soumis à diverses obligations juridiques (au niveau local et international), telles que des exigences réglementaires (notamment, loi et ordonnance fédérales sur les banques (LB et OB), loi sur les placements collectifs (LPCC), loi sur le blanchiment d'argent (LBA), loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), loi sur l'émission de lettres de gage (LLG), loi sur la banque nationale (LBN), ordonnances et circulaires de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA), lois fiscales). D'autres buts du traitement des données incluent l'analyse de la solvabilité, la vérification de l'identité et de l'âge, les mesures de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent et de lutte contre le financement du terrorisme, le contrôle du respect des lois fiscales et des obligations de déclarer, ainsi que l'évaluation et la gestion des risques au sein de la banque et du Groupe.

4.3. Pour préserver les intérêts légitimes (art. 13 (1) (a) LPD; art. 6 (1) (f) RGPD)

Si nécessaire, nous traitons vos données dans une perspective allant au-delà de l'exécution effective de nos obligations contractuelles afin de préserver les intérêts légitimes que nous ou une tierce partie poursuivons, ce qui ne constitue pas une atteinte injustifiée à vos intérêts ou vos libertés et droits fondamentaux. Outre les exemples suivants, nous collectons également des données personnelles auprès de sources accessibles au public à des fins de prospection:

- marketing ou analyse de marché et d'opinion, sauf si vous vous opposez à l'utilisation de vos données;
- exercice de droits juridiques et défense lors de litiges;
- garantie de la sécurité et du bon fonctionnement informatique de la banque;
- prévention et élucidation de crimes;
- vidéosurveillance pour protéger le droit des propriétaires de locaux d'empêcher l'accès par des intrus, pour collecter des preuves lors de braquages ou de fraudes ou pour garantir l'accessibilité et les dépôts, p. ex. à des distributeurs automatiques ou aux portes d'entrée de bureaux;
- mesures de construction et sécurité des sites (p. ex. contrôle de l'accès);
- mesures pour garantir le droit des propriétaires de locaux
- mesures pour la gestion des affaires et le développement ultérieur de services et de produits;
- gestion des risques du Groupe.

Pour l'ensemble du traitement de données évoqué aux points 4.1 et 4.3, la base légale est fondée sur notre obligation de conformité à un devoir juridique. Par conséquent, l'obtention de votre consentement préalablement au traitement de ces données n'est pas nécessaire dans ces cas déterminés.

4.4. Sur la base de votre consentement (art. 13 (1) LPD; art. 6 (1) (a) RGPD)

Si vous nous avez donné votre consentement pour le traitement de données personnelles à des fins spécifiques (comme le transfert de données au sein du Groupe, l'analyse d'activités de négoce à des fins de marketing, etc.), la légalité d'un tel traitement est basée sur votre consentement. Vous pouvez révoquer à tout moment ce consentement. Cela s'applique également aux déclarations de consentement qui nous ont été accordées avant l'entrée en vigueur du RGPD, à savoir avant le 25 mai 2018.

Veuillez noter qu'une révocation vaut uniquement pour le futur. Tout traitement effectué avant la révocation n'en sera pas affecté.

5. Qui reçoit vos données?

Au sein de Vontobel, les départements qui ont accès à vos données sont ceux qui doivent y recourir en vue de se conformer à nos obligations contractuelles, légales et réglementaires. Les fournisseurs de services et les auxiliaires d'exécution que nous employons peuvent également obtenir l'accès à des données aux fins énoncées, pour autant qu'ils respectent le secret bancaire et nos instructions écrites conformément à la législation et à la réglementation sur la protection des données. Il s'agit de sociétés connexes au secteur bancaire, notamment les services informatiques, la logistique, les services d'impression, les télécommunications, le recouvrement, le conseil, la vente et le marketing.

Concernant la transmission de données à des destinataires en dehors de Vontobel, il faut noter qu'en notre qualité de banque, nous avons l'obligation de maintenir la confidentialité à l'égard de faits de toute nature et toute considération liés au client dont nous avons connaissance (secret bancaire conformément à nos conditions générales et à l'art. 47 de la loi fédérale sur les banques (LB)). Nous pouvons uniquement dévoiler des informations vous concernant si nous y sommes contraints par la loi, si vous avez donné votre consentement, si nous sommes autorisés à fournir des informations bancaires ou si nos mandataires garantissent le respect du secret bancaire et des dispositions de la LPD et du RGPD.

6. Des données sont-elles transmises à des pays tiers ou à une organisation internationale?

Des données sont transférées en dehors de la Suisse, vers des pays de l'UE ou de l'EEE (pays tiers) uniquement si cela est nécessaire pour l'exécution de vos instructions (p. ex. ordres de paiement et de titres), si cela est prescrit par la loi (p. ex. obligations de déclaration conformément à la législation fiscale), si vous nous avez donné votre consentement ou encore dans le cadre d'un traitement de données faisant l'objet d'un mandat. Si des fournisseurs de services d'un pays tiers sont impliqués, ils sont tenus de respecter le même niveau d'exigences en matière de protection des données que celui reconnu et appliqué en Suisse et en Europe, nécessitant en outre des instructions écrites en accord avec les clauses contractuelles standard de l'UE.

Nous respectons scrupuleusement notre obligation de garantir que tout transfert en dehors de l'UE ou de l'EEE soit effectué uniquement s'il a pour destination des entités qui peuvent démontrer l'équivalence de leurs normes en termes de sécurité et autres exigences relatives au traitement des données.

Pendant combien de temps mes données sontelles stockées?

Nous traitons et conservons vos données personnelles aussi longtemps que celles-ci sont nécessaires au respect de nos obligations contractuelles et légales. Dans ce contexte, il faut noter que notre relation d'affaires, s'inscrivant dans la durée, comporte dès lors une obligation continue. Nous avons établi des processus afin de contrôler, à divers stades, les différentes catégories de

données que nous détenons pour assurer que nous ne les conservons pas pendant une durée excessive.

Si la conservation des données ne se justifie plus au regard de nos obligations contractuelles et légales, cellesci sont régulièrement supprimées, sauf en cas de traitement ultérieur pour une période limitée, à d'autres fins légales, telles que:

- respect des périodes de conservation des documents en conformité avec la législation commerciale et fiscale;
- conservation de preuves ou de toute forme d'informations pertinentes si un litige est raisonnablement prévisible, nous obligeant à conserver des dossiers pour une période non déterminée.

8. Droits relatifs à la protection des données 8.1. Généralités

Toute personne concernée a le droit d'accéder à ses données (art. 8 LPD; art. 15 RGPD), le droit de les rectifier (art. 5 LPD; art. 16 RGPD), le droit de les supprimer (art. 5 LPD; art. 17 RGPD), le droit de limiter leur traitement (art. 12, 13, 15 LPD; art. 18 RGPD), le droit d'opposition (art. 4 LPD; art. 21 RGPD) et, le cas échéant, le droit à la portabilité des données (art. 20 RGPD). S'il y a lieu, vous avez par ailleurs le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité réglementaire compétente en matière de confidentialité des données (art. 77 RGPD). Les droits qui en découlent dépendent de la base légale applicable dans le cas d'espèce pour la détention des données particulières.

Vous pouvez révoquer votre consentement au traitement des données personnelles à tout moment. Cela s'applique également aux déclarations de consentement accordées avant l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données de l'UE, à savoir avant le 25 mai 2018. Veuillez noter que la révocation vaut uniquement pour le futur. Tout traitement effectué avant la révocation n'en sera pas affecté.

8.2. Droit d'objection ad hoc (art. 21 RGPD)

Vous avez un droit d'objection à tout moment, pour des motifs afférents à votre situation particulière, relatif au traitement de vos données personnelles dans l'intérêt public (art. 6 (1) (e) RGPD) et aux fins de la préservation d'intérêts légitimes (art. 6 (1) (f) RGPD); cela inclut tout profilage basé sur ces dispositions au sens de l'art. 4 (4) RGPD.

Si vous soumettez une objection, nous cesserons de traiter vos données personnelles, sauf si nous pouvons démontrer le caractère obligatoire ou légitime du traitement, outrepassant vos intérêts, droits et libertés, ou si le traitement contribue à réaliser, exécuter ou défendre des intérêts. Veuillez noter que, dans de tels cas, nous ne serons pas en mesure de vous fournir des services ni de maintenir une relation d'affaires avec vous.

Information relative à la protection des données, conformément au Règlement général sur la protection des données de l'UE («RGPD»), destinée aux représentants / agents autorisés de personnes morales / 14 mai 2018

9. Ai-je une quelconque obligation de fournir des données?

Dans le cadre de la relation d'affaires avec la personne morale que vous représentez dans les rapports avec nous, vous devez fournir des données personnelles qui sont nécessaires à l'acceptation et à l'exécution de toute autorité/autorisation représentative ainsi qu'à la satisfaction des obligations contractuelles sous-jacentes, ou que nous sommes légalement obligés de collecter. En règle générale, nous ne pourrions pas vous accepter en tant que représentant/agent autorisé sans ces données ou nous devrions révoquer toute autorité / autorisation représentative.

En particulier, les dispositions de la loi contre le blanchiment d'argent exigent que nous vérifiions votre identité avant d'établir l'autorité/autorisation, par exemple au moyen de votre carte d'identité, et que nous enregistrions vos nom, lieu et date de naissance, nationalité et adresse de domicile. Afin de nous permettre de respecter cette obligation légale, vous devez nous fournir les informations et documents nécessaires et nous notifier immédiatement tout changement qui pourrait survenir au cours de la relation d'affaires. Si vous ne nous fournissez pas les informations et documents nécessaires, nous ne serons pas autorisés à établir ou poursuivre l'autorité/autorisation représentative demandée par la personne morale.

10. Dans quelle mesure les décisions (profilage inclus) sont-elles automatisées?

En règle générale, nous ne prenons aucune décision qui serait basée uniquement sur un traitement automatisé, comme défini dans l'art. 22 RGPD, pour définir et établir la relation d'affaires. Si nous utilisons ces procédures dans des cas individuels, nous vous en informerons séparément dans les cas où la loi le prévoit. Dans un tel cas, vous aurez le droit de vous opposer à ces procédures dans certaines circonstances.

11. Comment protégeons-nous les données personnelles?

Le personnel ayant accès aux données personnelles doit respecter les règles, politiques et procédures internes applicables au traitement de toutes les données personnelles afin de les protéger et de garantir leur confidentialité. Il doit également appliquer toutes les mesures de sécurité techniques et organisationnelles mises en place afin de protéger les données personnelles.

Nous avons également mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les données personnelles contre toute destruction, perte ou endommagement accidentel ou illégal, et contre toute diffusion ou accès non autorisé, ainsi que contre toute forme de traitement illégal. Ces mesures de sécurité sont mises en place compte tenu de l'état de la technologie, du coût de leur mise en œuvre, des risques associés au traitement et à la nature des données personnelles, une attention particulière étant accordée aux données sensibles.

12. Contact

Veuillez nous informer si nous ne répondons pas à vos attentes en matière de traitement des données personnelles ou si vous n'êtes pas satisfait(e) de nos pratiques concernant la protection des données; cela nous permettra d'examiner votre préoccupation et d'apporter des améliorations si cela s'avère nécessaire. Dans chacun de ces cas, veuillez envoyer une requête explicite sous forme écrite, accompagnée d'une copie lisible d'un document d'identité officiel valide (p. ex. passeport, carte d'identité), à l'entité citée dans le paragraphe 1 ou au DPO. Nous accuserons réception de votre requête dès sa réception, examinerons votre préoccupation et vous répondrons dans un délai raisonnable. Si le délai pour une réponse complète dépasse un mois en raison de la complexité et du nombre de demandes, nous vous en informerons

13. Autres aspects réglementaires

Afin de nous conformer à d'autres législations, telle que la directive 2014/65/UE du Parlement européen (MiFID II), nous devons enregistrer, dans certaines de nos entités juridiques, les conversations téléphoniques en rapport avec des opérations conclues dans le cadre de la prestation de nos services. Pour toute information complémentaire sur le traitement de vos données personnelles dans ce contexte, veuillez consulter nos informations complètes à l'adresse suivante: www.vontobel.com/mifid.

14. Modifications de la politique de confidentialité

Cette information relative à la protection des données a été mise à jour le 14 mai 2018. Elle peut faire l'objet de modifications. Tout changement ou ajout futur lié au traitement des données personnelles évoqué dans le présent document et vous concernant vous sera communiqué par le biais d'un canal approprié (p. ex. notre site Internet).